

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 0
- exclus : 0

Séance du 22 mars 2026 à 18h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
THIRIOT Christian, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, MILLET Amélie, MORIN Catherine, ETIENNE Pierre-Henri, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme, VARVAT Marie-Pascale, ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, TRESCAZES-SABATHÉ Valérie.

Excusé :

Date de convocation :
16 mars 2026
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Délibération n°04

Objet : Désignation délégués RAO

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu, avec le renouvellement du conseil municipal, de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune de Beauvoisin au Syndicat Intercommunal des eaux Rhône Aygues Ouvèze (RAO).

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents désigne :

Délégués titulaires :

- THIRIOT Christian,
- ARDISSON Jean-Claude

Délégués suppléants :

- BLAIN Bruno
- LUCIANO Luc

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 22 mars 2026
Christian THIRIOT, Maire.

